

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE  
SYNDICAL DU 25 AVRIL 2016**

DELEGUES :		SEBA EAU
Nombre	Affiché le	83
Quorum	ID : 007-250700267-20160425-216CS040001-DE	42
Présents		50
Pouvoirs		5
Votants		54
Abstentions		0
Suffrages exprimés		54
Majorité requise		28
Pour		54
Contre		0

**OBJET : 3.1.1. FINANCES –**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL « GESTION GENERALE » -**

L'an deux mille seize, le vingt-cinq du mois d'avril, à dix-sept heures trente, les membres du COMITE SYNDICAL du SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE - S.E.B.A. -, se sont réunis au siège du Syndicat à la Sigalière à LARGENTIERE, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président du Syndicat conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 5211-8), sous la présidence de Monsieur Jean PASCAL, Président du Syndicat.

Conformément aux statuts du Syndicat et aux dispositions du règlement intérieur du syndicat, participent à la présente délibération tous les délégués énumérés ci-dessous.

Titulaires présents avec voix délibérative :

<p><b>SEBA PRODUCTION ET DISTRIBUTION A L'USAGER : pour les communes adhérentes directes :</b> MM. LANGLET Patrick (Les Assions) / CONSTANT Bernard (Balazuc) / FERRIER Dominique (Banne) / BALMELLE Robert (Berrias -Casteljau) / FAUGIER Christian (Chandolas) / Mme MOUTERDE Hélène (Chassiers) / MM. PLANTEVIN Patrick (Chauzon) / PASCAL Jean (Faugères) / Mme CHAGOT Patricia (Gros pierres) / MM. LEYNAUD Jean-Marc (Joannas) / PONTHER Jean-Yves et CLADT Bernard (Labégude) / CHAMBON Roland et BALAZUC Thierry (Lachapelle S/s Aubenas) / CHARRON Claude et ORIVES Eric (Lalevade d'Ardèche) / LEGENDRE Yves (Laurac en Vivarais) / BELLOT James (Meyras) / VIELLARD Jean-Léon (Pradons) / CUTTIER Jean-François (Prunet) / AUDIBERT François (Ribes) / GIBERT Alain (Rocles) / PERBOST Serge et CHARRIERE Jacques (Ruoms) / GARRIDO Jean-Manuel (St André de Cruzières) / JAUFFRE Michel (St Pierre de Colombier) / MERINE Philippe (St Privat) / OZIL Raymond (Sampzon) / OLIVIER Robert (Sanilhac) / DUGAS Laurent (Tauriers) / SAUBIN Philippe et LACROTTE Robert (Vals-Les-Bains) / VEYRENC Eric (Vernon) / GRASSET Guillaume (Vinezac)</p>	<p><b>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour les communes adhérentes directes :</b> M. CIVIER Stéphane (Aubenas) / Mme CHASTAGNIER Geneviève (Joyeuse) / M. IMMACOLATO Jean-Pierre (Vallon Pt d'Arc), <b>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour le Syndicat « OLIVIER DE SERRES » :</b> MM. BACCONNIER Jean-Claude, MAUDUIT Jean-Yvon, FALLOT Joseph, et LADREYT Jean-Pierre <b>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour le Syndicat ST ETIENNE-DE-FONTB./ ST SERVIN :</b> M. DURIEU Jean-Marie <b>SEBA ASSAINISSEMENT : pour les Communautés de Communes :</b> MM. MAUDUIT Jean-Yvon et. BACCONNIER Jean-Claude (CDC Gorges de l'Ardèche) / GARRIDO Jean-Manuel et BALMELLE Robert (CDC Pays des Vans en Cévennes) / PONTHER Jean-Yves et CIVIER Stéphane (CDC Pays Aubenas Vals)</p>
--	--

Titulaires ayant donné procuration :

<p><b>SEBA PRODUCTION ET DISTRIBUTION A L'USAGER : pour les communes adhérentes directes:</b> M. SERRE-CHAMARY René (Chassiers) à Mme MOUTERDE Hélène Mme TAULEIGNE Lise (Fabras) à M. JAUFFRE Michel M. RAMANMALI Angelin (Montréal) à FAUGIER Christian M. ROURISSOL Denis (St Privat) à M. MERINE Philippe</p>	<p><b>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour les communes adhérentes directes :</b> Mme TOURRE Nathalie (Joyeuse) à Mme CHASTAGNIER Geneviève</p>
---	---

Titulaires excusés :

<p><b>SEBA PRODUCTION ET DISTRIBUTION A L'USAGER : pour les communes adhérentes directes:</b> MM. FLAMBEAUX Patrice (Labeaume) / RISSE Michel (Malbosq) / DEVANCIARD Gilles (St Alban Auriolles) / MEISS Bernard (St Andéol de Vals) / SOUTEYRAND Marc / LECOSSOIS Jean-Marie (Uzer)</p>	<p><b>SEBA ASSAINISSEMENT : pour les Communautés de Communes :</b> MM. MANENT Pierre et LARDY Jean-Paul (CDC Vinobre)</p>
--	---

Titulaires absents :

<p><b>SEBA PRODUCTION ET DISTRIBUTION A L'USAGER : pour les communes adhérentes directes :</b> MM. MATHIEU Jean-Claude (Beaulieu) / GIRAUD Jacky (Chazeaux) / ROSE Hermand et Mme AMET Maryse (Largentière) / VEYRENC Yves (Pont de Labeaume) / M. IMBERT Guy (Rocher) / M. ROURE Sébastien et Mme KONARZEWSKI Jessica (Rosières) / Mme MESSAOUDI Simone (Ruoms) / MM. SERRE Michel (St Alban Auriolles) / BOISSEL Jean-Luc (St Julien du Serre) / Mme CHARROUD Annie, M. AVIAS Cyrille-Christophe (Ucel) / Mme EL FARKH Marie (Vals-Les-Bains) / M. MANENT Pierre (Vinezac)</p>	<p><b>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour les communes adhérentes directes :</b> MM. ETIENNE Claude (Chirols) / CONTESSO Franck (Fons) / Mme MAIRESSE Nadine et M. BARALE Ange (Vallon Pt d'Arc) <b>SEBA PRODUCTION ET FOURNITURE EN GROS : pour le Syndicat d'adduction de BARJAC :</b> MM. CHAULET Edouard, UGHETTO René et MARRON Jacques</p>
--	---

Suppléants présents avec voix délibérative :

<p><b>SEBA PRODUCTION ET DISTRIBUTION A L'USAGER : pour les communes adhérentes directes :</b> MM. PERRIER Bernard (Uzer) / LAURENT André (Vinezac)</p>	
---	--

Le Secrétaire de séance est : M. GRASSET Guillaume

## **OBJET : 3.1.1. FINANCES –**

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL « GESTION GÉNÉRALE » -**

Envoyé en préfecture le 27/04/2016

Reçu en préfecture le 27/04/2016

Affiché le



ID : 007-250700267-20160425-2016CS040001-DE

## **Généralités**

Le compte administratif de l'année N doit être adopté avant le 30 Juin de l'année N+1 et être transmis au représentant de l'Etat dans le département au plus tard 15 jours après le délai limité fixé pour son adoption.

Le comité syndical doit donc se prononcer sur les comptes administratifs de ses **trois budgets**, à savoir ceux du :

- Budget principal « gestion générale » (comptabilité M 14),
- Budget annexe n°1 « service de l'eau » (comptabilité M 49),
- Budget annexe n°2 « service de l'assainissement » (comptabilité M 49).

Pour avoir une vision plus détaillée des dépenses, des recettes et des résultats, la présentation, tant pour les commissions consultatives facultatives que pour le comité syndical, se décompose en **cinq sous-budgets analytiques**, à savoir ceux du :

- budget principal « gestion générale »,
- sous-budget « service de l'eau - AEP Distribution »,
- sous-budget « service de l'eau - AEP Production »,
- sous-budget « service de l'assainissement collectif ».
- sous-budget « service de l'assainissement non collectif ».

Comme pour les exercices précédents, à **titre purement indicatif**, il est présenté **un compte administratif 2015 « consolidé »** obtenu en procédant à une double opération consistant, d'une part, en l'addition des seuls mouvements réels des trois budgets tant en fonctionnement qu'en investissement et, d'autre part, en la soustraction des mouvements internes que sont les contributions de deux budgets annexes au budget principal et les opérations d'ordre. Ce compte administratif consolidé 2015 fait ainsi apparaître un déficit de clôture de -99 976.30€, à comparer à l'excédent de +1 550 455.37€ en 2014, soit un résultat en baisse de l'ordre de 106.45% expliqué par l'absence de réalisation d'emprunt d'une part, et, par le haut de niveau de réalisation des opérations d'investissement d'autre part.

Les principaux points singuliers de l'exercice 2015 ont été détaillés au cours des commissions consultatives du 5 avril 2016 au moyen de tableaux et graphiques et explicités en cours de séance.

### **Compte administratif 2015 du budget principal « gestion générale »**

Ce Compte Administratif 2015 fait apparaître **un résultat de clôture déficitaire de -1 083 363.59€** supérieur à celui de 2014 : -1 004 787.36€. Ce déficit 2015 provient exclusivement de la section d'investissement, puisque la section d'exploitation s'équilibre, par nature, en dépenses et en recettes à hauteur de 1 238 685.64€ contre 1 177 103.96€ en 2014. Les recettes principales de ce budget principal proviennent essentiellement des participations des deux budgets annexes, tel que prévu par la délibération en date du 8 décembre 2014 précisant la nouvelle répartition analytique.

Les restes à réaliser en section d'investissement s'élèvent à 12 140.00€ pour les dépenses et 13 766.95€ en recette. La réalisation d'un emprunt a été logiquement repoussée ultérieurement en raison de l'excédent de trésorerie de l'ensemble des budgets du SEBA.

### **En fonctionnement :**

**Les recettes** s'élèvent au même montant que celui des dépenses, soit 1 238 685.64 € en raison de la contribution des budgets annexes de 1 096 668.90 € contre 1 070 523.37 € en 2014. S'ajoutent :

- le loyer du délégataire : 69 702.00 € contre 64 259.00 € en 2014 ;
- la participation du personnel aux chèques-déjeuner (écritures d'ordre) pour un total de 13 133.44 € ;
- l'atténuation de charges : 56 584.50 € contre 30 235.42 € en 2014, correspondant au remboursement de divers arrêts de travail et surtout au remboursement lié au « contrat emploi-avenir » ;
- les produits exceptionnels : 2 596.80 € correspondant à la cession de matériels informatiques et de véhicule pour 716.00€ et au remboursement des assurances suite à un sinistre sur bâtiment pour 1 056.15 € et participations autres pour 824.65 €.

**Les dépenses** s'élèvent à 1 238 685.64€ contre 1 177 103.96€ en 2014 (+5.23%) qui se décomposent ainsi pour les principales :

- 227 435.67 € pour les charges à caractère général, contre 205 395.07€ en 2014 (+10.73%) : les augmentations sont dues aux frais d'électricité, de fournitures de petits équipements, d'assurances, de maintenance, d'honoraires ;
- 853 561.80 € pour les charges de personnel et frais assimilés, contre 786 870.71€ en 2014 (+8.47%), avec une hausse liée à l'embauche d'un nouveau directeur et le cumul de salaires avec l'ancien directeur qui sera à la retraite définitivement au 30 mars 2016, et, aux périodes importantes de maladie (avec produit lié dans la partie « recettes ») ;

- 71 407.47 € pour les autres charges de gestion courante, contre 82 872.11€ en 2014 (-13,83%) ;
- 32 925.15 € en frais financiers, contre 35 354.90€ en 2014 (-6.87%) ;
- 53 280.55 € pour les opérations d'ordre (amortissement matériels autres que le bâtiment pour 52 564.55€ et vente des biens corporels pour 716.00 €).

Cette section est retracée dans les tableaux suivants :

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	56 584,50	0,00	0,00	-31 584,50
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	1 096 668,90	0,00	0,00	-1 096 668,90
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 402 000,00	82 835,44	0,00	0,00	1 319 164,56
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 427 000,00</b>	<b>1 236 088,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 911,16</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 596,80	0,00	0,00	-2 596,80
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 427 000,00</b>	<b>1 238 685,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>188 314,36</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 000,00	0,00			5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 432 000,00</b>	<b>1 238 685,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>193 314,36</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup> 0,00				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	247 000,00	227 408,07	27,60	0,00	19 564,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	861 000,00	852 781,80	780,00	0,00	7 438,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	91 500,00	71 407,47	0,00	0,00	20 092,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 199 500,00</b>	<b>1 151 597,34</b>	<b>807,60</b>	<b>0,00</b>	<b>47 095,06</b>
66	Charges financières	45 800,00	30 831,61	2 093,54	0,00	12 874,85
67	Charges exceptionnelles	4 150,00	75,00	0,00	0,00	4 075,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 254 450,00</b>	<b>1 182 503,95</b>	<b>2 901,14</b>	<b>0,00</b>	<b>69 044,91</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	94 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	83 550,00	53 280,55			30 269,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>177 550,00</b>	<b>53 280,55</b>			<b>124 269,45</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 432 000,00</b>	<b>1 235 784,50</b>	<b>2 901,14</b>	<b>0,00</b>	<b>193 314,36</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup> 0,00				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**En investissement :**

Les recettes atteignent la somme de 87 254.55€ contre 157 959.99€ en 2014 (-45.45%) et se décomposent ainsi :

- 33 974.00€ au titre de FCTVA contre 63 356.00€ en 2014 (-46.37%) avec un reste à réaliser de 13 766.95€ ;
- 53 280.55€ pour les opérations d'ordre (amortissement matériels autres que le bâtiment pour 52 564.55€ et vente des biens corporels pour 716.00€).

Les dépenses atteignent 165 830.78€ contre 329 005,31€ en 2014(-49.60%) et se décomposent pour les principales ainsi :

- 71 784.35€ au titre des immobilisations corporelles contre 203 613.39€ en 2014 (-64.74%) correspondant à l'acquisition d'un véhicule, des acquisitions de matériels informatiques, les travaux de la « 2<sup>ème</sup> tranche La Sigalière », la restauration du local « SPANC » et la réalisation d'un mur et d'escalier ; avec un reste à réaliser de 12 140.00€ ;
- 94 046.43€ au titre du remboursement du capital des emprunts contre 92 214.74€ en 2014 (+1.97%).

Cette section est retracée dans les tableaux suivants :

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 044 788,82	0,00	0,00	1 044 788,82
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 044 788,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 044 788,82</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	36 934,22	33 974,00	13 766,95	-10 806,73
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>36 934,22</b>	<b>33 974,00</b>	<b>13 766,95</b>	<b>-10 806,73</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 081 723,04</b>	<b>33 974,00</b>	<b>13 766,95</b>	<b>1 033 982,09</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	94 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	83 550,00	53 280,55		30 269,45
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>177 550,00</b>	<b>53 280,55</b>		<b>124 269,45</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 259 273,04</b>	<b>87 254,55</b>	<b>13 766,95</b>	<b>1 158 251,54</b>
Pour information		(2) 0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 485,68	71 784,35	12 140,00	58 561,33
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>142 485,68</b>	<b>71 784,35</b>	<b>12 140,00</b>	<b>58 561,33</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	94 100,00	94 046,43	0,00	53,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 900,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>107 000,00</b>	<b>94 046,43</b>	<b>0,00</b>	<b>12 953,57</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>249 485,68</b>	<b>165 830,78</b>	<b>12 140,00</b>	<b>71 514,90</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 000,00	0,00		5 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>5 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>254 485,68</b>	<b>165 830,78</b>	<b>12 140,00</b>	<b>76 514,90</b>
	Pour information	(2) 1 004 787,36			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

**Au total**, le compte administratif 2015 du budget général du Syndicat traduit les orientations prises lors du vote du budget primitif de l'exercice.

Les commissions des finances et des travaux ont été saisies du présent projet de compte administratif 2015 respectivement les 4 et 5 avril 2016, et, la commission consultative des services publics locaux a été informée le 5 avril 2016.

Après avoir participé au débat, le président se retire, le comité syndical désigne le deuxième vice-président en qualité de président de séance pour voter le compte administratif 2015 du budget principal « gestion générale » dont les résultats sont identiques à ceux du compte de gestion 2015 tenu par le receveur syndical.

Le comité syndical est appelé à se prononcer sur le projet de compte administratif 2015 du « budget général » tel que présenté, rigoureusement conforme aux écritures du compte de gestion 2015 tenu par le receveur syndical.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, ADOPTE le compte administratif 2015 du budget principal « gestion générale ».

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du Syndicat,

Jean PASCAL